

# Note d'intention – « The French Bang »

Nicolas Fatous

## I. Introduction

Premier né de ma fratrie, j'eu la joie d'expérimenter les théories éducatives de mes jeunes parents. Parmi celles-ci : la prohibition de tout jouet évoquant une arme. Mais il ne fallut pas plus de quatre années pour me retrouver en été, un pistolet à eau à la main, en train de courir après mes cousins. Et puis il y eu une autre évidence : l'omniprésence des armes à feu dans les oeuvres de fiction. Qu'il s'agisse de l'attribut du cow-boy ou du policier, de l'aventurier ou du malfrat, il est difficile aujourd'hui de regarder la télévision ou de s'adonner aux jeux-vidéo sans rencontrer le canon d'une arme. De même dans les arts et la littérature, il n'est pas nécessaire de s'aventurer très loin pour apercevoir un Gavroche, pistolet au poing, accompagnant la marche de la Liberté.

« The French Bang. » (titre provisoire) est un projet documentaire photographique qui vise à explorer la relation des français aux armes à feu. Avec 12,732,000 armes en circulation sur le territoire en 2017, soit un ratio de 19,60 armes pour 100 habitants, la France est la quatrième population civile la plus armée de l'OCDE. Fort de son passé révolutionnaire, le droit à la citoyenneté a longtemps été associé au devoir des armes, comme le rappelle notamment l'historien Gérard Noiriel dans son ouvrage Une histoire populaire de la France.

La détention et l'entraînement aux armes à feu fut tout d'abord vivement encouragé par l'Assemblée nationale qui vota un décret les 17-19 juillet 1792 : « tous les citoyens doivent être pourvus d'armes, afin de repousser avec autant de facilité que de promptitude les attaques des ennemis intérieurs et extérieurs de leur constitution » Lors de la rédaction de la déclaration des droits de l'homme de 1789, Monsieur le comte de Mirabeau avait proposé que soit adopté un article X dans la rédaction suivante : « Tout citoyen a le droit d'avoir chez lui des armes, et de s'en servir... ». Or, les membres du comité ont considéré à l'unanimité que « le droit déclaré dans l'article X non retenu était évident de sa nature, et l'un des principaux garants de la liberté politique et civile que nulle autre institution ne peut le suppléer ». Pour cette raison, et à l'inverse du Deuxième amendement de la Constitution des États-Unis, ce droit n'a pas été inscrit dans la Constitution française.

Ce n'est qu'au travers du Décret-loi du 18 avril 1939 qu'une réglementation apparue. Elle visa notamment à empêcher l'apparition de mouvement insurrectionnel en France alors qu'un conflit avec l'Allemagne menaçait. S'en est suivi un durcissement graduel de la législation, jusqu'à la réglementation de 2010 qui vise à harmoniser le droit français avec la norme de l'Union Européenne. Actuellement la population possédant légalement des armes à feu se divise en trois groupes : les collectionneurs, les tireurs sportifs et les chasseurs.

En 2016, la France compte 1 224 000 chasseurs et 200 600 tireurs sportifs. Les collectionneurs n'étant pas soumis à déclaration, leur nombre est difficile à estimer.

Quelle culture des armes en France ? Quelle relation entretiennent ces français aux armes ?

## II. Synopsis

Le projet se construit autour d'une série de portraits et témoignages de membres issus des différentes communautés de possesseurs d'armes à feu. Ils visent à comprendre leur motivations et leur relation avec l'objet.

Sept personnages ressortent pour l'instant :

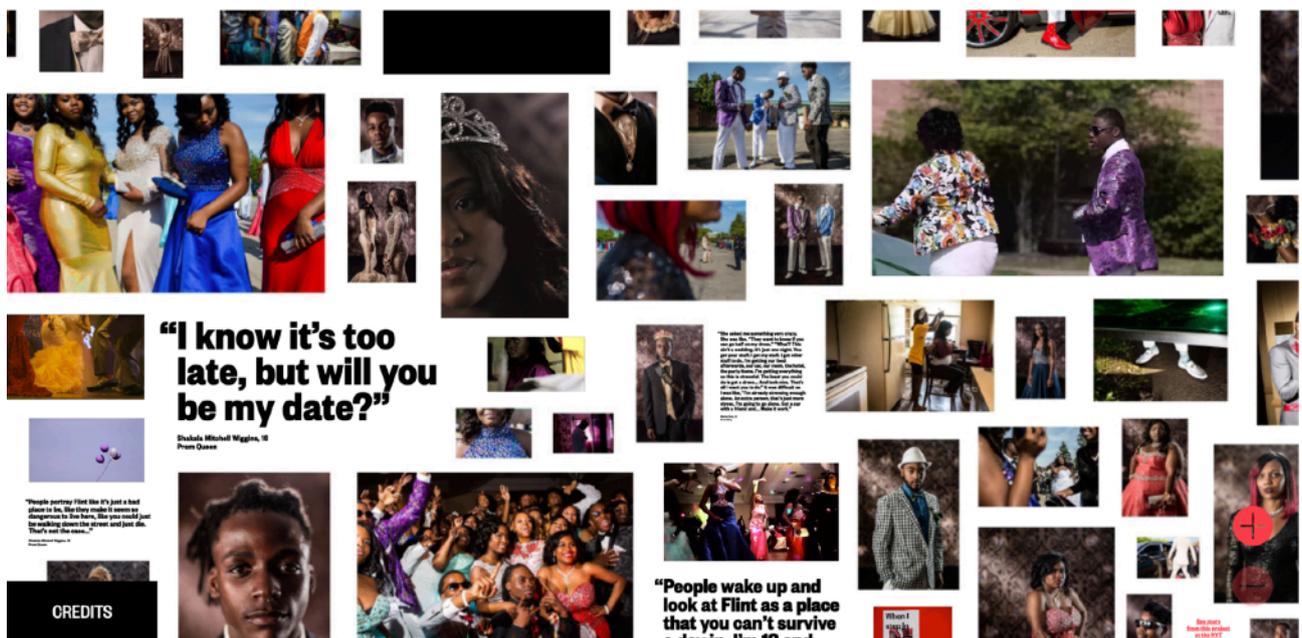
- **La Championne de France** : Pauline Laborderie, 23 ans et championne de France 2016 de Ball-Trap, catégorie Junior fille. Les photographies se tiendront dans un stand d'entraînement. Elles combineront des photographies et des prises de vues vidéos en plan fixe de la sportive pratiquant le ball-trap avec des photographies de portraits.
- **Le Président** : Président de l'UFA (Union Française des Amateurs d'Armes) Monsieur Jean-Jacques Buigné, milite depuis plus de 40 ans pour la reconnaissance par la loi des collectionneurs d'armes à feu. Notre rencontre prendra place durant la bourse au armes de Rungis. Ainsi les photographies se concentreront sur l'ambiance de l'événement et la position du personnage dans celle-ci.
- **L'Arquebusier** : Jeune diplômé en quête de sens. Ce passionné d'histoire renonça à une carrière tracé pour ouvrir son atelier d'armurier, avec pour spécialité la restauration d'armes anciennes. Les photographies se concentrerons sur les gestes de l'artisan et son rapport à l'objet et à la matière, au sein de son atelier.
- **Le Reconstitueur** : pratiquants de reconstitution historique selon un travail de recherche de sources historiques, dans le but d'une approche la plus fidèle possible. Je recherche une troupe de pratiquant disposée à se mettre en scène au sein des paysages de batailles. Les photographies laisseront alors paraître l'étendue des paysages.
- **Le Chasseur** : Agriculteur et chasseur du Nord de France, il possède son propre terrain de chasse privée dans lequel se trouverait un bunker.
- **Le Youtubeur** : Phénomène récent et croissant, plusieurs chaines youtube émergent autour de la pratique du tir, de la chasse et de la collection d'armes à feu. Elles sont suivies par des centaines de milliers d'internautes. L'objectif de cette série photo serait de réaliser le making-off d'un tournage et de suivre ce youtubeur dans la préparation d'un épisode.

### III. Proposition scénographique

Les photographies seront réalisées grâce à un appareil photo numérique, au grand angle, avec quelques images d'objets et de détails effectuées au téléobjectif. La lumière sera naturelle.

Au cours mes recherches, je découvre beaucoup de documents textuels, visuels et sonores auto-produits par les différents acteurs cités ci-dessus. Ainsi je trouve intéressant de confronter ces auto-représentations avec des images de ma propre productions. De manière à faire vivre une certaine polyphonie dans lequel le spectateur/visiteur pourra à sa guise tracer son propre chemin de réflexion. De plus, beaucoup de « petits documents » (échange de courriers et d'emails, billets de train, etc) sont générés durant l'enquête. Je souhaite les rendre visible au spectateur afin que ce dernier puisse percevoir le cheminement des rencontres, dans ses impasses et ses boulevards.

Dans la pratique, l'ensemble de ces documents seront accrochés à un mur de manière à le surchargé. Cependant afin d'offrir un minimum de linéarité au discours, mais aussi dans un soucis de rendre l'installation plus dynamique, des contenus vidéos seront ponctuellement projeté en vidéomapping sur l'installation. Elles s'accompagneront d'un contenu sonore qui mêlera témoignages et paysages sonores.



Un dispositif inspiré du chapitre Prom du travail documentaire *Flint is a Place*  
<http://www.flintisaplace.com/Prom>

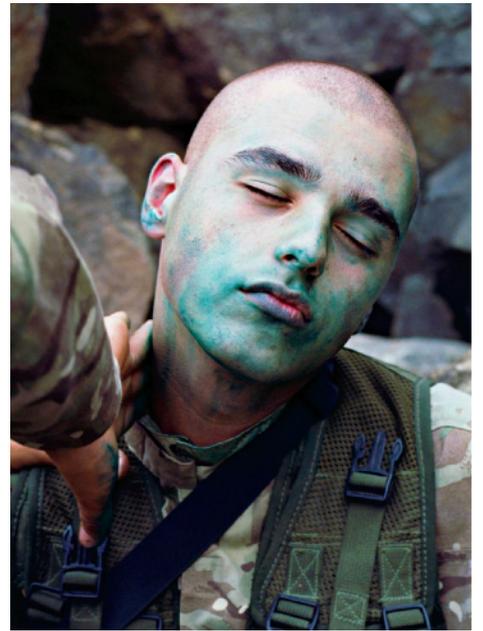
## Références visuelles :



*Exemples de cadrage issus de mes photographies personnelles.*



*Exemples de lumières naturelles issus de mes photographies personnelles.*



*Máté Bartha, Kontakt XXVII, Hongrie, 2018.*



*Shinji Nagabe, Garoto com fuzil [Garçon avec un fusil], São Paulo, 2018.*



*Joseph Rodriguez, East Side Stories, Los Angeles, 1998*



*Stéphane Lavoué, The Kingdom, USA, 2017*